

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP^t : Trois mois, 5 fr. ; Six mois, 9 fr. ; Un An, 16 fr.
HORS DU DÉP^t : — 6 fr. ; — 11 fr. ; — 20 fr.

CAHORS : A. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

ANNONCES (la ligne) 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 34 et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

De Cahors à Libos.				De Libos à Cahors.				De Cahors à Montauban.				De Montauban à Cahors.			
Omnibus	Poste	Omnibus	Omnibus	Poste	Omnibus	Omnibus	Omnibus	Omnibus	Omnibus	Omnibus	Omnibus	Omnibus	Omnibus	Omnibus	Omnibus
CAHORS. — Départ.	6 h 35	1 h 4	5 h 50	PARIS. — Départ.	2 h 30	9 h 50	7 h 30	CAHORS. — Départ.	4 h 40	10 h 35	5 h 20	TOULOUSE. — Départ.	5 h 30	10 h 35	13 h 14
Mercuès	6 49	1 19	6 6	Monsempron-Libos—Dép.	8 40	3 5	8 55	Sept-Ponts	4 50	10 45	5 31	Montauban. — Départ.	7 25	10 h 35	4 50
Parnac	7 1	1 32	6 19	Fumel	8 48	3 45	9 3	Cieurac	5 6	11 1	5 49	Fonneuve	7 40	10 49	5 10
Luzech	7 9	1 40	6 28	Soturac-Touzac	9 1	3 28	9 16	Labenque	5 15	11 10	5 57	Albias	7 51	10 58	5 23
Castelfranc	7 22	1 55	6 44	Duravel	9 10	3 38	9 26	Montpezat	5 28	11 23	6 10	Réalville	8 3	11 7	5 38
Puy-l'Evêque	7 34	2 7	6 58	Puy-l'Evêque	9 19	3 48	9 36	Borredon	5 58	11 55	6 42	Caussade	8 17	11 19	5 56
Duravel	7 45	2 17	7 8	Castelfranc	9 34	4 5	9 52	Caussade	6 9	12 8	6 56	Borredon	8 35	11 36	6 20
Soturac-Touzac	7 55	2 27	7 18	Luzech	9 47	4 19	10 6	Réalville	6 19	12 22	7 8	Montpezat	9 15	12 10	7 11
Fumel	8 6	2 39	7 32	Parnac	9 57	4 30	10 17	Albias	6 27	12 33	7 18	Labenque	9 41	12 28	7 41
Monsempron-Libos Ar.	8 12	2 45	7 40	Mercuès	10 9	4 43	10 29	Fonneuve	6 36	12 45	7 28	Cieurac	9 53	12 38	7 54
PARIS. — Arrivée	11 40	4 18	2 49	CAHORS. — Arriv.	10 25	5 1	10 47	Montauban. — Arriv.	6 48	1 2	7 45	Sept-Ponts	10 9	12 51	8 12
								TOULOUSE. — Arriv.	8 25	2 45	9 41	CAHORS — Arrivée	10 18	12 59	8 29

Cahors, le 27 Mars.

NOUVELLES POLITIQUES

SÉNAT

Séance du 25 mars 1886

Le Sénat reprend la suite de la discussion sur le projet de l'enseignement primaire.

Sur l'article 25, M. de Ravignan, présente un paragraphe additionnel qui est repoussé par 190 voix contre 63.

Les articles 25 et 26 sont adoptés.

Sur l'article 27, M. de Chesnelong développe un amendement demandant la nomination des instituteurs par les recteurs.

M. Goblet combat l'amendement.

M. de Chesnelong réplique et en appelle au pays du vote que le Sénat va émettre.

L'amendement de M. de Chesnelong est repoussé par 186 voix contre 66.

La suite de la discussion est renvoyée à samedi.

Les bureaux du Sénat ont élu la commission pour le projet de l'emprunt de la ville de Paris. Deux commissaires seuls acceptent le projet intégral ; tous les autres, sans repousser le principe de l'emprunt, font de sérieuses objections sur les dispositions du projet.

Commission du Budget. — Aucun député de la droite n'a été élu membre de la commission.

Plusieurs membres de la droite demandent que les séances de la commission du budget soient publiques, pour tous les députés.

Réception en l'honneur des princes. — M^{me} la baronne Gustave de Rothschild a donné, mardi soir, un grand dîner en l'honneur de MM. les ducs d'Aumale et de Chartres.

Après le dîner, auquel assistaient les princes et princesses d'Orléans présents à Paris, tous les membres de la famille Rothschild et plusieurs personnes diplomatiques, une superbe réception a eu lieu dans les salons du magnifique hôtel de l'avenue Marigny.

Toute l'aristocratie parisienne se trouvait à cette soirée, donnée en l'honneur des princes d'Orléans.

Election de Tarn-et-Garonne. — Nous avons annoncé avec quelques journaux que la sous-commission chargée de l'examen de l'élection s'était prononcée pour l'invalidation.

Cette nouvelle n'est pas exacte.

La sous-commission ne s'étant pas réunie depuis huit jours, n'a pas pu prendre une semblable décision. Il n'y a donc rien encore de connu.

Mort de la comtesse de Chambord. — M^{me} la comtesse de Chambord est morte, jeudi matin, à dix heures, à Goritz.

La comtesse de Chambord a succombé à une crise de maladie de cœur dont elle souffrait depuis longtemps.

A DECAZEVILLE

Decazaville, 25 mars.

M. Bochet, délégué par M. le ministre, est arrivé. Il est descendu à l'hôtel des Houillères. Avec MM. Laur et Vital, il est allé visiter les mines de Lavaise. Tout de suite, Basly a cherché à voir M. Bochet, mais il n'a pu y parvenir. Il lui a demandé une entrevue. Il veut que les grévistes l'accompagnent dans les mines. La Compagnie, de son côté, est plus résolue que jamais à n'y laisser entrer aucun gréviste.

La situation est toujours grave.

On lit dans l'*Intransigeant* :

« Les soldats du 77^e de ligne se sont cotisés et ont envoyé 53 francs aux grévistes. Ce généreux envoi des plébéiens de l'armée aux prolétaires de la mine a produit ici un effet considérable. »

Le *National* dit à ce propos : « Tel est le fruit des paroles intempestives prononcées par le ministre de la guerre. Dans cette voie, on peut aller loin. Il n'y aura plus maintenant qu'à lever la croix en l'air en cas d'émeute ; ce sera dans la logique des encouragements donnés. »

Un article du *Temps*, parlant de la grève de Decazaville, dit qu'il y a eu des grèves plus violentes, mais aucune plus lamentable, plus humiliante.

Il flétrit l'énervernement de l'opinion, il blâme la Chambre de tolérer la conduite de MM. Basly et Camélinat.

L'abaissement des salaires est le résultat d'une crise économique générale, et le relèvement qu'on semble promettre ne dépend pas des pouvoirs publics. Il faut voir la vérité en face, la dire nettement à tous. Il faut que l'opinion donne du courage à la Chambre et que la Chambre et le gouvernement en rendent à l'opinion.

Decazaville, 26 mars.

Des pierres ont été lancées cette nuit à la sentinelle du puits Lafon, à Firmy. Une pierre tomba sur la guérite et donna l'éveil. La sentinelle sortit aussitôt, mais ne vit rien, la nuit étant très noire. Puis elle entendit tomber une autre pierre.

Une enquête judiciaire est commencée.

Troubles dans le Nord. — Nous recevons la dépêche suivante :

Escarpalle, 24 mars.

Dans la soirée de mardi, à la suite d'une réunion publique, plusieurs mineurs ont parcouru les rues armés de bâtons.

Ils ont brisé les vitres sur leur passage. Les ouvriers ne se sont pas cependant laissés intimider.

La descente a eu lieu, ce matin, dans les conditions habituelles.

Troubles en Belgique.

Liège, 26 mars.

On a affiché des placards séditieux convoquant les ouvriers à une grande manifestation pour ce soir et les invitant de se munir chacun d'un revolver.

A peu de distance de la gare de Hasselt, à deux mètres des rails, on a trouvé un paquet renfermant 35 cartouches de dynamite. Le chasse-pierre d'une locomotive a écarté le paquet, mais le mécanicien, ayant voulu en connaître le contenu, a eu trois doigts emportés.

Un des blessés de Saint-Nicolas, qui a eu le ventre ouvert d'un coup de sabre, vient de mourir.

La grève s'étend aux environs de Liège. L'attitude des grévistes est de plus en plus menaçante. Les troupes de Liège ont été renforcées.

Dans plusieurs localités les chefs anarchistes prêchent ouvertement le sac et le pillage des maisons.

mands et d'Irlandais, voulait le mettre en pièces. Mais le capitaine de la corvette, un Américain de Boston, M. Somfith, ordonna de porter le blessé dans sa cabine et de le panser immédiatement. Comme le colonel Pierre Jordan, comme le général Mac-Clellan, et tant d'autres officiers fédéraux M. Somfith était un ardent patriote, un homme distingué par l'intelligence, la bravoure et le cœur. Il se battait héroïquement pour la cause de l'Union, mais il répudiait et maudissait les cruautés des Popes et des Buttler.

Quand il vit que, malgré ses ordres, des menaces se proféraient sourdement contre son prisonnier, il se porta lui-même, le revolver au poing, à côté du capitaine du Simoun, et déclara qu'il brûlerait la cervelle au premier qui se permettrait d'entrer dans la cabine sans sa permission.

M. Somfith se serait cru déshonoré si, à son bord, son prisonnier vaincu n'eût pas été traité avec tous les égards dus au malheur. Au reste, personne n'osa désobéir. Et si les menaces continuèrent, elles furent proférées assez bas pour que le capitaine de la corvette ne put pas les entendre, et sévir.

Le chirurgien déclara que les blessures du commodore Noir étaient peu dangereuses et se guériraient vite. Celui-ci, qui s'était évanoui de nouveau, reprit connaissance, au moment où s'achevait le pansement. M. Somfith le voyant rouvrir les yeux, éloigna tout le monde, et se tourna vers son prisonnier :

— J'ai le regret de vous apprendre, commandant, que mon devoir est de vous conduire immédiatement à Washington.

Un triste sourire effleura la lèvre du captif.

Les facteurs des postes ne sortent plus qu'accompagnés par des soldats par crainte d'être attaqués par les grévistes.

On signale partout la présence de meneurs étrangers.

Grèves à Liège. — La situation continue à être très grave.

2,000 grévistes sont aux portes de Liège.

Le tribunal a condamné Wagener, principal instigateur de la grève, à six mois de prison.

Charleroi, 26 mars.

La grève générale, commencée à Bolis-Communal, Fleurus, s'est étendue à presque tous les charbonnages.

Les grévistes sont allés, ce matin, aux laminoirs de Delloye, Montigny, aux agglomères d'Ouilles, de Chatellineau et aux forges d'Acoz. Dans cette localité, la gendarmerie a exécuté une charge. Cinq ouvriers ont été blessés grièvement.

Les grévistes parcourent actuellement tous les établissements industriels, engageant les ouvriers à quitter le travail.

Le tribunal continue à être d'une sévérité rigoureuse contre les fauteurs de désordres. Beaucoup sont condamnés à dix mois. De nombreux blessés, qui sont soignés à l'hôpital, disent qu'ils ont agi sous l'influence de l'ivresse.

Charleroi, 26 mars.

Une des plus importantes verreries est en feu. Les craintes sont vives pour la nuit.

Les troupes et la garde civique gardent les ponts et les entrées de la ville.

Un escadron de cavalerie vient d'arriver.

Alger, 26 mars.

La grève a éclaté dans les mines de houille de Montjean, canton de Saint-Florent-le-Viel, arrondissement de Cholet.

Shanghai. — Le correspondant du *North-China-Daily-News*, de Shanghai, affirme qu'aucun soldat chinois n'a négligé, durant la dernière guerre, une seule occasion de manger de la chair de Français tué sur le champ de bataille, parce que les Chinois sont convaincus que la chair humaine, surtout celle des guerriers étrangers, est le meilleur stimulant pour acquérir du courage.

Le correspondant ajoute que les Pavillons-Noirs sont aussi considérés comme anthropophages.

— Mais au moins, je vous engage ma parole que vous n'aurez rien à craindre tant que vous serez à mon bord, ajouta M. Somfith.

— Je vous remercie, capitaine, répliqua le commodore Noir. Mais l'assurance que vous me donnez était inutile. Je n'ai eu qu'à jeter les yeux sur vous pour comprendre que j'étais entre les mains d'un ennemi loyal et généreux.

M. Somfith s'inclina ; le prisonnier continua ; — Je sais ce qui m'attend ; dites-vous que, quoi qu'il arrive, je conserverai le souvenir de votre courtoisie envers moi.

Le capitaine de la corvette avait donné des ordres pour que le navire remontât rapidement le cours du Potomac. Toujours préoccupé du désir de protéger le commodore Noir contre les effervescences populaires, il envoya à terre, au premier village, un de ces officiers, en lui enjoignant d'expédier une dépêche télégraphique au ministre de la marine et de lui demander une escorte qui le recevrait au débarquement.

Il ne voulait pas quitter le captif et en même temps il désirait chasser de son esprit les idées sombres.

— Vous nous avez fait bien du mal, commandant, dit-il. Votre vaisseau est devenu la terreur de nos compatriotes. Quand on disait : le Simoun, on avait tout dit. Ah ! vous êtes un grand soldat !

— Il paraît que non, capitaine.

— Pourquoi ?

— Votre congrès ne m'a-t-il pas assimilé à un assassin ? Est-ce qu'il n'a pas voté une loi me condamnant à être pendu si jamais je tombais entre vos mains ? Eh bien, on me pendra.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

52

LES DRAMES DE CE TEMPS-CI

LA

FAMILLE CAVALIÉ

LES TEMPS DIFFICILES

IV

UN ÉPISODE SUBLIME

— C'est impossible ! dit Saint-Denis en essayant la sueur d'angoisse qui perlait à son front, c'est impossible ! . . . Je l'ai vu revenir à bord quand il a donné l'ordre de la retraite . . .

La nouvelle s'était promptement répandue au bord du Simoun, et les matelots français se regardaient les uns les autres avec stupeur, avec désespoir. Chacun d'eux avait aperçu le commandant, chacun l'avait vu sur le Simoun au moment de la retraite.

— Cherchons encore . . . dit Lennox.

Tous ces hommes, qui adoraient le commodore Noir, en étaient venus à souhaiter qu'il eût été dangereusement blessé. Un fouilla la frégate du haut en bas, à l'avant, à l'arrière, dans la cale, au milieu même du carré où étaient parqués les prisonniers ; mais on ne trouva rien. Le commodore Noir avait disparu ; c'est-à-dire qu'il était mort ou prisonnier.

V

LE CAPTIF

Il était prisonnier. Au moment de la retraite sur

le Simoun, le commodore Noir avait sauté un des derniers à son bord. Il devait toujours être le premier pour le péril ; mais quand on cessa de combattre, il ne s'en alla qu'avec regret du champ de bataille. Les paroles de Jérémie résonnaient encore à ses oreilles :

— J'ai mis le feu aux poudres, la mèche en a pour dix minutes.

Une joie sombre remplissait son cœur. Ce triomphe était le plus beau qui eût jamais été remporté sur mer. Penché au bastingage de son navire, il contemplait le Montréal, attendant l'instant de l'explosion. Mais elle se produisit avec une telle intensité que le Simoun en frémit dans sa membrure profonde. Le commodore Noir avait négligé de se retirer du bastingage. Il perdit l'équilibre et tomba à l'eau. En même temps la lame soulevée par le remous l'entraîna à une grande distance du Simoun. Il commençait déjà à nager vigoureusement vers son bâtiment, quand une poutre l'atteignit en pleine poitrine. La douleur, jointe à sa blessure au bras, fut telle qu'il s'évanouit. Quand il revint à lui, il jeta un cri de désespoir . . . il était prisonnier !

Les matelots de la corvette recueillaient, ainsi que nous l'avons dit, ceux des leurs qui avaient survécu à la catastrophe. Un canot aperçut le commodore Noir au moment où il allait couler bas. On le hissa dans le canot, encore évanoui, car on le prenait de loin pour un officier de la marine fédérale. Mais le désespoir des vaincus se changea en triomphe quand ils virent que c'était le fameux commodore Noir que le sort jetait entre leurs mains.

L'équipage composé en grande partie d'Alle-

Envahissement allemand. — Le *Daily-News* dit, que, suivant un télégramme privé arrivé de Chine, des ouvertures ont été faites par un syndicat allemand pour la construction de chemins de fer. Ces propositions ont complètement échoué.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

Ecole laïque de jeunes filles. — La question d'emplacement de la nouvelle école de filles paraît entrer dans une nouvelle phase, grâce à l'intervention de M. le préfet du Lot, de M. le maire et de M. le recteur de l'Académie de Toulouse; ces messieurs, comprenant que plusieurs de nos conseillers municipaux, malgré leurs excellentes intentions, faisaient fausse route et poussaient leurs collègues vers une impasse, ont cru devoir intervenir et montrer à ceux-ci la question sous son véritable jour. M. le recteur, qui n'avait pas hésité à faire le voyage de Cahors, a obtenu notamment de l'honorable M. Talou le retrait des conclusions de son rapport lu à la dernière séance du conseil municipal.

On sait que ce rapport tendait à ne donner aucune suite au projet de la ville de créer un collège de filles dans la maison Caviol et à affecter cette maison à l'installation d'une école supérieure de filles. Ce projet, qui n'était pas d'ailleurs réalisable, était peut-être le plus dangereux, en ce sens qu'il faisait miroiter aux yeux de nos édiles une économie importante, tout en paraissant donner satisfaction à tout le monde.

Il n'y avait qu'un petit point dont l'honorable rapporteur ne tenait pas compte, c'est qu'en abandonnant le projet d'un Lycée de filles, la ville perdait tout droit à une subvention de l'Etat.

Mairie de Cahors. — Quelques cas de variole s'étant produits à l'hospice et dans certains quartiers de la ville, le Conseil d'hygiène recommande la vaccination et la revaccination comme un des préservatifs les plus sûrs.

Le Maire de Cahors a l'honneur de prévenir les personnes qui désireraient se faire vacciner, que MM. les médecins et les sages-femmes de la ville sont à leur disposition et possèdent en ce moment une quantité suffisante de vaccin pour faire face à tous les besoins.

L'Orphéon de Cahors. donnera son premier concert annuel dimanche, 4 avril prochain, avec le concours de plusieurs artistes étrangers et de la ville.

Nouvelles militaires. — Par décision ministérielle du 21 mars 1886, M. Blanc, lieutenant au 7^e régiment d'infanterie, est passé au 46^e régiment de la même arme, pour y occuper un emploi de son grade, en remplacement de M. le Cadre, mis en réforme par mesure disciplinaire. Delbreil (Jean-Émile), maréchal des logis au 17^e escadron du train des équipages militaires a été promu au grade de sous-lieutenant en remplacement de M. Mazion, et classé au 15^e escadron.

— Oh! chassez de pareilles idées, commandant. Le Congrès, dans un moment de colère, a pu voter une semblable décision; mais elle ne sera pas exécutée.

— Elle sera exécutée, capitaine. C'est votre opinion aussi, d'ailleurs, et si vous ne l'avouez point c'est que votre cœur élevé hésite à troubler le mien. Mais ne craignez rien. J'ai prouvé que je n'avais pas peur de la mort!

Le capitaine de la corvette était de son avis. Aussi n'osa-t-il pas détromper le prisonnier. Il se hâta donc de changer de conversation. Le commodore Noir, lui, parla de Shakespeare et Milton. Tous les deux prenaient à tâche de ne point prononcer un seul mot qui eût rapport à leur situation respective.

M. Somfith prouva qu'il était digne de sa ville natale. Esprit distingué, son instruction artistique dépassait de beaucoup le niveau ordinaire. Les heures passaient vite pendant cette causerie. Le plus ému des deux n'était pas celui qu'on conduisait à la mort. Il faisait nuit quand ils arrivèrent en vue de Washington. M. Somfith avait ordonné qu'on descendît au capitaine du Simoun un dîner de sa propre table. Quand le navire s'arrêta pour jeter l'ancre, il quitta un instant son captif et remonta sur le pont pour veiller au débarquement.

Resté seul, le commodore Noir s'abîma dans ses pensées. Il raisonna froidement sa situation. Elle lui apparaissait bien claire: il était perdu. Il avait fait trop de mal au Nord; le Nord ne lui pardonnerait pas.

Certes, parmi ces fédéraux combattus par lui, beaucoup réprouveraient une haine descendant

Toulouse. — Le Conseil municipal de Toulouse a voté dans sa dernière séance 1,500 fr. pour l'Institut Pasteur.

Dans la même séance, le Conseil a refusé de voter une somme de 1,000 francs qui lui était demandée pour les grévistes de Decazeville.

Contributions indirectes. — Par arrêté du directeur général des contributions indirectes, en date du 19 mars, le débit de tabac vacant à Lauzès a été réuni à la recette buraliste de cette localité.

M. Riegos, déjà pourvu d'une commission de receveur-buraliste, a reçu celle de débitant de tabacs à Lauzès.

Cheval emporté. — Jeudi matin, un cheval attelé à une charrette stationnait près de la gare aux marchandises, à Cahors, où le nommé Aoussat, du hameau de Pastorat, était venu faire un chargement. Le sifflet d'une locomotive ayant effrayé le cheval, retenu par un simple licol, l'animal affolé, s'est tout à coup précipité dans la direction de l'avenue de la Gare, a parcouru au galop cette avenue, la rue du Lycée, la rue de l'Hôtel-de-Ville et est venu s'abattre sur la place du Marché, au milieu des corbeilles de légumes, après avoir provoqué sur son passage une panique générale.

Fort heureusement il n'y a pas eu d'accident de personnes à déplorer.

Arrestation. — Le 19 mars courant, jour de foire à Montauban, une somme de 200 fr. était soustraite au sieur Bousquet, cultivateur de notre ville. La victime de ce vol, en rentrant à Cahors, déposa une plainte chez le commissaire de police. Celui-ci transmit aussitôt à la police montalbanaise le signalement des auteurs du vol qui ont été arrêtés et écroués à la maison d'arrêt de Montauban.

Armée territoriale. — Nous recevons communication d'une longue affiche réglant les conditions de l'appel, en 1886, d'une partie des classes de 1874 et 1875.

Voici les dispositions spéciales à la 17^e région pour la période du printemps:

Première série

Le dimanche 4 avril, sous-officiers, caporaux ou brigadiers, classes 1874 et 1875; infanterie: premiers bataillons des 134^e et 136^e régiments. Artillerie, 17^e régiment groupe de Toulouse: 6^e, 7^e, 8^e, 9^e bat. à pied; 11^e, 12^e, 13^e, 14^e batteries montées; 15^e et 16^e sections de parc; 17^e, 18^e, 19^e sections de munitions.

Le lundi 5 avril, hommes non gradés, classes 1874 et 1875, infanterie: premiers bataillons des 134^e et 136^e régiments. Artillerie 17^e régiment, groupe de Toulouse: 3^e, 7^e, 8^e, 9^e batteries à pied; 11^e, 12^e, 13^e, 14^e batteries montées; 15^e et 16^e sections de parc; 17^e, 18^e, 19^e sections de munitions.

Le lundi 5 avril, gradés et hommes non gradés, classe 1874, gendarmerie.

Deuxième série

Le dimanche 2 mai, sous-officiers, caporaux ou brigadiers, classes 1874 et 1875; infanterie: premiers bataillons des 130^e et 132^e régiments; deuxième bataillon des 130^e, 132^e, 134^e et 136^e régiments.

jusqu'à tuer un ennemi loyal comme un malfaiteur. Mais la fureur populaire l'emporterait.

— Allons, murmura-t-il, il ne me reste plus qu'à bien mourir!

Au même instant, ses yeux se portèrent vers la petite fenêtre de la cabine. Ils avaient été attirés de ce côté par le bruit imperceptible d'une vitre brisée. En effet, la fenêtre était ouverte. Les vitres de ces ovales qui, sur les bâtiments, laissent passer la lumière du soleil sont d'un verre extrêmement épais, afin qu'il puisse résister aux coups de mer. Sans doute celui de la fenêtre de la cabine s'était fêlé à l'explosion et, après être resté en place pendant quelques heures, venait de tomber.

Le premier sentiment du commodore Noir fut une joie ardente. L'ouverture était grande. Il pourrait peut-être passer au travers et s'enfuir. En se laissant tomber à l'eau sans bruit, rien ne serait plus facile que de gagner la rive à la nage, et de trouver un asile. Déjà il ôtait son uniforme, quand une pensée l'arrêta. Il resta debout, affaibli par ses blessures, mais frémissant de bonheur. Un violent combat se livrait dans son cœur.

— Je serais fou de ne pas m'enfuir, murmura-t-il.

Il glissa la moitié de son corps dans la fenêtre... Nul ne pouvait le voir... L'ombre épaisse de la nuit le protégeait contre tous les regards.

Mais tout à coup, au moment où il allait se jeter dans le fleuve, il s'arrêta. Puis sortant de la fenêtre, il revint s'étendre sur le lit.

— Non, je ne ferai pas cela, dit-il.

Il croisa les bras sur sa poitrine, ferma les yeux et attendit. Dix minutes plus tard, le capitaine entra. La première chose qu'il aperçut fut

Le lundi 3 mai, hommes non gradés, classes 1874 et 1875; troisièmes bataillons des 129^e, 131^e, 133^e et 135^e régiments; génie: deuxième compagnie du 17^e bataillon.

Nota. — Les hommes de l'armée territoriale qui, en 1885, ont obtenu un ajournement à l'appel de 1886, sont convoqués: ceux de l'artillerie et de la gendarmerie, pour la première série; ceux de l'infanterie et du génie, pour la deuxième série. (Voir l'affiche pour les détails).

Les chèques postaux. — M. de Roys se propose de déposer au budget des postes et des télégraphes un amendement tendant à la création de carnets de chèques postaux. La couleur changerait en même temps que la valeur du chèque. Celui-ci serait payable à vue dans tous les bureaux de poste français. L'Etat ne serait pas responsable de la perte du carnet.

Pour avoir un carnet de chèques postaux il faudrait déposer une somme correspondante au maximum des chèques qu'on pourrait faire avec le carnet. Sur cette somme, l'Etat percevrait un droit de 1 0/0 comme pour les mandats-postes ordinaires, plus 20 centimes pour le double timbre de chaque chèque.

Formule de citation

Les ministres de l'intérieur et de la justice viennent d'arrêter de concert un modèle de la formule de citation qui est adressée aux jurés avant chaque session d'assises. Le fonctionnement de l'institution du jury est en effet, souvent compromis par l'ignorance où les jurés se trouvent du caractère véritable de la mission qu'il ont à remplir, et l'on a considéré qu'il serait possible de remédier à cet inconvénient en leur donnant, dans la citation même, un aperçu de l'œuvre judiciaire à laquelle ils sont appelés à participer.

Dans cette pensée, on a rédigé un nouveau modèle de citation qui contient un résumé des articles du Code d'instruction criminelle et des autres textes relatifs au fonctionnement du jury.

Cette formule est destinée à être séparée en deux parties. La moitié supérieure de la feuille, *recto et verso*, doit être remise par le juré au président d'assises pour la taxation de l'indemnité de déplacement; la moitié inférieure est gardée par le jury et reproduit les textes qu'il lui importe de connaître ou l'indication de ceux auxquels il devra se reporter.

Les jurés auront ainsi entre les mains, à l'ouverture de la session, des renseignements précis sur l'importante mission que la loi leur confère et des devoirs qu'elle leur impose.

Evasions. — Cinq jeunes gens détenus à la colonie agricole située près de Nontron s'étaient évadés et avaient été signalés comme se dirigeant vers Bordeaux.

La gendarmerie de Libourne a mis la main sur deux de ces jeunes gens à leur passage à Libourne; Lambert, âgé de 19 ans et Médout de 15 ans. Ils ont été renvoyés à la colonie.

Courses de Toulouse. — Les courses de Toulouse sont fixées au dimanche 2 et mardi 4 mai, pour la réunion du printemps.

L'ouverture.

— Faites attention, mon cher capitaine, votre fenêtre est mauvaise gardienne.

M. Somfith restait stupéfait; la pensée que son prisonnier aurait pu s'évader si facilement lui venait aussi. Il ne comprenait pas que le commodore Noir, ayant vu la vitre brisée, fût resté volontairement dans la cabine.

— Vous ne vous êtes pas enfui!

— Il paraît, répliqua le commodore souriant.

Et comme le capitaine de la corvette gardait le silence, étonné, celui-ci prit sa main:

— Mon cher capitaine, dit-il, quand on m'a hissé à votre bord, vos matelots voulaient me mettre en pièces. Je n'ai dû ma vie qu'à votre généreuse intervention. Pendant toute la durée de notre voyage, vous avez veillé auprès de moi, décidé à tuer le premier qui oserait me manquer de respect. De plus, j'ai trouvé en vous un ennemi si loyal qu'il m'est devenu un ami. Tout autre que vous aurait mis un factionnaire dans cette cabine.

Vous ne l'avez pas fait pour ménager ma dignité. Pouvais-je récompenser votre courtoisie en prenant la fuite? Savez-vous ce qu'il serait arrivé, capitaine? Vos matelots, qui vous avaient vu si dévoué et si bon, auraient prétendu que ma délivrance s'était opérée par suite de votre complicité. On vous aurait traduit devant un conseil de guerre. Le conseil de guerre vous aurait reproché avec raison de ne pas m'avoir fait garder à vue, et en fin de compte vous eût condamné à mort... Je l'avoue, j'ai été sur le point de céder à la tentation... Un peu plus, et je me jetais à l'eau. Mais, grâce à Dieu, j'ai réfléchi. Je me suis dit tout bas ce que je viens de vous répéter tout haut. Le bien l'a em-

Canal des deux mers. — M. Baïhaut a entretenu longuement ses collègues du projet présenté par une Société privée pour la création d'un canal maritime de l'Océan à la Méditerranée.

Le Conseil des ministres a décidé, avant d'ordonner une enquête d'utilité publique d'avoir des renseignements complémentaires sur l'alimentation et le trafic de ce canal.

Changements de garnisons. — Le ministre de la guerre vient de décider l'abrogation du principe de la permanence des régiments dans les mêmes garnisons.

Chaque année un quart des régiments changeront de garnison dans l'intérieur des corps d'armée.

Agen. — Une épidémie de fièvre typhoïde sévit à Agen avec une certaine intensité.

La comète. — L'année 1886 sera marquée par le passage d'une comète qui paraîtra dans tout son éclat entre le 16 avril et le 15 mai.

Cette comète a été découverte à l'Observatoire de Paris, par M. Fabry. On annonce qu'elle sera si brillante que, même en temps de lune, elle sera parfaitement visible à l'œil nu.

Dans l'hémisphère austral, cette comète sera visible jusqu'en juillet.

Si les comètes exercent réellement une influence sur la vendange, ainsi que le prétend la croyance populaire, les vigneronniers feront de bonnes affaires cette année.

Attaque. — Le broit court que le nommé Espitalié, de Goony, maire du Vigan, se rendant chez lui aurait été accosté par deux individus qui l'auraient complètement dévalisé.

Le 25 mars. — Il paraît que la journée du 25 mars, avait une grande influence sur la température et sur les récoltes, à en juger par plusieurs dictons populaires:

Quand il gèle le 25 mars, il gèle toute l'année.
S'il gèle le 25 mars,
Les prairies diminuent d'un quart.
A Notre-Dame de Mars, si le soleil fait le lizer,
Il y a quarante jours d'hiver.
S'il gèle à Notre-Dame de Mars (Annonciation),
Chaque jour en aura sa part.

Fort heureusement ces prédictions ne se réaliseront pas, car un beau soleil est venu réduire tous les dictons ci-dessus à néant.

SOCIÉTÉ ANONYME

Le Crédit du Lot

Suivant délibération du conseil d'administration, en date du 24 mars courant, l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société anonyme, le *Crédit du Lot*, se réunira le dimanche, 11 avril prochain, à dix heures du matin, au siège de la Société, rue du Lycée n° 5.

ORDRE DU JOUR:

- 1° Rapport du conseil d'administration;
- 2° Comptes de l'exercice 1885;
- 3° Dividende;
- 4° Renouvellement partiel du Conseil;
- 5° Nomination d'un censeur pour l'année 1886.

porté sur le mal... et ma foi, mon cher capitaine... je suis resté!

M. Somfith avait gardé la tête baissée, pendant qu'il écoutait les nobles paroles du commodore Noir. Quand il l'a relevé, des larmes brillaient dans ses yeux:

— Mais, en restant, commandant, vous vous livriez vous-même à la mort!

— Je le savais!

— Jamais on ne vous fera grâce!

— Je le sais encore.

— Et vous êtes demeuré malgré tout cela?

— Oui.

— Commandant, dit gravement M. Somfith en pressant avec force la main de son captif, votre fuite eût été en effet ma mort. Votre sublime conscience m'a donc sauvé la vie en parlant. Je vous jure que je ne l'oublierai pas. Tout ce qu'un être humain peut faire, je le ferai pour vous délivrer.

Ces deux hommes, égaux en honneur et en loyauté, échangèrent une ferme pression de main. Ennemis sur le champ de bataille, ils étaient réunis par l'élevation de leur âme.

L'escorte réclamée par M. Somfith attendait à terre. On embarqua le captif. Au reste, aucune manifestation populaire n'était à craindre. Le ministre avait ordonné qu'on tint secrète la dépêche qui annonçait la prise du commodore Noir. Celui-ci arriva sur la rive sans encombre. Là, l'officier qui commandait l'escorte délivra un reçu à M. Somfith.

ALBERT DELPIT.

(A suivre).

Variétés

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES DU LOT
Rapport de M. Gary, secrétaire général,
sur les travaux de l'année 1885. (Fin).

M. Valette, directeur semestriel, a appelé, Messieurs, votre attention sur les peintures murales de la cathédrale de Cahors, dont il a signalé les involontaires mais regrettables mutilations. En parlant de la cathédrale, je ne puis oublier la remarquable monographie si pleine de détails intéressants et instructifs, que M. l'abbé Boulade a publiée récemment et dont il vous a donné la primeur.

M. Lucante, membre correspondant, vous a envoyé les premières pages de la flore des cantons de Cahors. Lalbenque, Limogne, etc., écrite par notre compatriote M. l'abbé J.-P. Bousquet. Ce travail sérieux et important trouvera sa place naturelle dans notre Bulletin.

M. Léopold Barra, qui vient d'obtenir le premier prix au concours ouvert par le *Biographe*, vous a envoyé une nouvelle histoire bien écrite sur le monastère de l'Hôpital-Issendolus.

Enfin, M. A. Pezet a fait, à la séance du 16 mars, une conférence bien instructive sur les phosphorites du Quercy, dont il a montré l'origine, la composition et l'usage.

La Section de Figeac vous a envoyé des procès-verbaux qui prouvent la variété et l'étendue des connaissances de plusieurs de ses membres. M. Gustave Bazille, directeur, a rendu compte d'un travail fort important de M. Lefort, sur les institutions et la législation des Gaulois. Il a parlé, en d'autres circonstances, de l'exposition scolaire du Lot à Toulouse, de l'histoire de la vicomté de Turenne et des œuvres poétiques de François de Maynard.

M. Destermes a lu une intéressante monographie de la commune d'Aynac.

M. Ser, président temporaire, a docilement parlé du Tonkin, de l'Annam et des banques dans l'antiquité. La Société croit devoir inviter les membres de cette importante section à étudier spécialement, à l'exemple de son directeur et de M. Destermes, les questions et les documents d'intérêt local.

Il me reste, Messieurs, à remercier en votre nom toutes les personnes qui ont bien voulu nous adresser leurs publications, et celles qui nous ont donné des objets ou des ouvrages destinés à enrichir notre musée et notre bibliothèque. Parmi les premiers, nous mentionnerons MM. Larroumet, Jules Favre, Gourdon de Genouillac, l'abbé Boulade, Mieislas Kwinto, F. Marateuch, Léon Lallemand, le baron de Baye, Léopold Limayrac (1) et Mgr Barbier de Montault. Parmi les seconds, nous ne pouvons oublier MM. Duc, Baudel, Bruel, Lebeuf, Guiraud ies-Capdeville, Desprats, Duchesne, Nardot, Fontaine, Lary, Anéc, Bédoué, etc.

M. l'abbé Guilhou a eu la bonne pensée de nous léguer ses publications et ses manuscrits ou les chercheurs trouveront des notes précieuses sur toute sorte de sujets. Il serait à désirer que l'exemple de notre regretté confrère fût suivi par tous ceux qui ont le bonheur de posséder des documents et des objets d'art trop souvent mal placés entre les mains de leurs héritiers. La Société accepterait ces dons avec reconnaissance et les conserverait avec soin.

Notre bibliothèque, déjà considérable, s'accroît de jour en jour, grâce aux dons généreux qui lui sont faits et aux nombreuses publications qu'elle reçoit des soixante-dix-neuf sociétés avec lesquelles elle échange son bulletin, sans compter celles qui lui viennent de la commission du répertoire des travaux historiques. La nécessité d'un catalogue complet de notre bibliothèque et de notre musée se fait de plus en plus sentir.

Ma tâche est terminée, Messieurs. Notre Société, fondée en 1872, va commencer sa quatorzième année. Depuis longtemps sortie de ses langes, elle marche de jour en jour d'un pas plus assuré, recrutant sans cesse de nouveaux adhérents. Elle compte aujourd'hui cent soixante-cinq membres dont soixante-deux résidents.

Unis dans la même et unique pensée de rechercher et de recueillir tous les matériaux qui peuvent se rattacher à l'histoire, à l'archéologie, à la littérature et aux beaux-arts dans notre département, nous ferons une œuvre utile et durable. Puisse-t-elle attirer sur notre Société l'attention, la bienveillance et le concours non-seulement des hommes qui ont la noble passion des études, mais encore de ceux qui sont en mesure de lui fournir les ressources nécessaires pour publier rapidement les riches documents qu'elle possède et qui intéressent à un si haut point l'histoire de notre chère province.

(Extrait du Bulletin de la Société des Etudes).

(1) M. Limayrac a envoyé à la bibliothèque de la Société des Etudes, son magnifique ouvrage intitulé : *Étude sur le Moyen-Age, histoire d'une commune et d'une baronnie du Quercy*.

La 19^e livraison de la GRANDE ENCYCLOPÉDIE (Prix 1 fr.) vient de paraître à la Librairie A. Lévy et C^o 13 rue Lafayette. Elle contient une étude très complète sur les lois agraires et l'agriculture, et des études très étendues sur les agrées près les tribunaux de commerce et sur les professeurs agrées près des facultés.

De nombreuses gravures ornent cette livraison.

Revue Agricole

Viticulture. — M. Bédriues, viticulteur à Magalas (Hérault), vient d'offrir à M. le préfet du Lot 2,000 boutures grand glabre (américains) et une collection des hybrides Bouschet. Ces plants ont été remis à la pépinière départementale.

Les semis de vignes. — Sous ce titre la *Vigne Française* publie sous la signature de M. G. de Dabor un remarquable article recommandant le semis de vignes comme un moyen de régénérer nos vieux cépages qui s'en vont dépérissant et citant comme un exemple à suivre, les belles cultures de M. Salomon de Thormery qui présente, chaque année aux expositions d'horticulture du mois de mai, de magnifiques souches toutes couvertes de raisins et nés de *graines semées l'année précédente*.

Nous sommes, comme l'auteur de cet article, fort partisan des semis de vignes, non pas pour régénérer nos vieux cépages qui, selon nous, n'ont pas le moins du monde dégénéré, comme le pense M. G. de Dabor, mais bien pour obtenir des hybrides qui aient à la fois et la résistance des cépages américains les plus réfractaires au phylloxéra et les hautes qualités vinifères de nos cépages indigènes. Ce moyen d'arriver à un résultat si désirable n'est pas, nous le craignons du moins, aussi facile et aussi prompt qu'on veut bien le croire.

J'ai visité à diverses reprises les belles cultures de M. Salomon : j'ai vu dans les serres, des vignes de semis qui l'amanait à la fructification à la deuxième année, par des procédés de culture intensive assez compliqués ; mais ce sont-là, je crois, des tours de force qui n'entrent pas dans la pratique ordinaire de ses cultures forcées et qu'il emploie seulement pour multiplier très rapidement des variétés de semis que l'on croit précieuses et que l'on veut voir fructifier le plus vite possible.

Les magnifiques souches toutes couvertes de raisins qui sont exposées chaque année par M. Salomon, soit aux concours agricoles, soit aux expositions horticoles de Paris, proviennent, généralement, de semis d'yeux, c'est-à-dire de petits tronçons de sarments pourvus d'un œil dont on voyait cette année des échantillons sous verre, après un mois de semis, à la récente exposition du Palais de l'Industrie.

Obtenir des vignes hybrides dans les conditions que nous avons indiquées plus haut, ne nous semble pas chose facile et il ne suffit pas d'avoir une serre pour mener la chose à bonne fin ; la serre à forcer la fructification n'est qu'un accessoire, tandis que le choix des sujets à faire intervenir pour l'hybridation nous semble le point important. Suivant le climat où l'on se trouve ou pour lequel on veut opérer, on devra choisir des sujets bien appropriés et, parmi ces sujets, n'accepter comme cépage américain que ceux dont la résistance est incontestée et qui souffrent le moins de toutes les maladies de la vigne, et comme sujets indigènes que les variétés rustiques, vigoureuses, résistantes autant que possible au mildiou, à l'aurochnose, à l'oïdium, etc. C'est en prenant toutes ces précautions, tous ces soins que l'on arrivera à obtenir des variétés de vignes bien résistantes à toutes les maladies connues et égalant en qualité nos meilleurs cépages indigènes.

Si la chose n'est pas facile, elle nous semble toutefois très possible et l'on ne saurait trop pousser les spécialistes dans cette voie pour nous dispenser le plus tôt possible de l'opération coûteuse du greffage, qui est en ce moment le seul moyen pratique que nous ayons de reconstituer nos vignobles à vins fins et de grand ordinaire.

Bordeaux 18 mars :
Bœufs. — Amenés, 251 ; vendus, 169, dont 150 pour la ville et 19 pour le dehors. Inventus : 82. — Prix des 50 kilos : 1^{re} qualité, 73 à 78 ; 2^e qualité, 63 à 70 ; 3^e qualité, 58 à 63.

Vaches. — Amenés, 17 ; vendues, 10, dont 9 pour la ville et 1 pour le dehors. Inventus : 7. — Prix des 50 kilos : 1^{re} qualité, 65 à 70 ; 2^e qualité, 55 à 65 ; 3^e qualité, 50 à 55.

Moutons. — Amenés, 1,847 ; vendus, 891, dont 646 pour la ville et 245 pour le dehors. Inventus : 956. — Prix des 50 kilos : 1^{re} qualité, 80 à 85 ; 2^e qualité, 70 à 80 ; 3^e qualité, 65 à 70.

Librairie ABEL PILON, rue de Fleurus, 33, PARIS
A. LE VASSEUR & C^o, ÉDITEURS
LIVRAISON IMMÉDIATE
de tous les Ouvrages de la Librairie française ;
de toutes les Partitions et Publications musicales ;
DE TOUTES LES PUBLICATIONS ARTISTIQUES
Gravures, Gousses-Fortes, Gravures en Couleur, etc.
AU MÊME PRIX QU'HEZ L'ÉDITEUR
Payable CINQ FRANCS par mois PAR CHÈQUE CERTAIN DE
FRANCS D'ACQUISITION
ESCOMPTE au COMPTANT. — ENVOI FRANCO des CATALOGUES

PETITE CORRESPONDANCE

Les télégrammes adressés à des localités, non desservies par le télégraphe peuvent être remis à destination, suivant la demande de l'expéditeur ou du destinataire, soit par exprès, soit par la poste. Lorsque l'expéditeur a demandé que le télégramme soit envoyé par exprès, les mots « exprès payé » ou X. P. sont inscrits avant l'adresse et sont taxés. Pour les télégrammes intérieurs, la taxe de l'exprès est perçue au départ, au guichet du bureau télégraphique. — Toutefois, la taxe est perçue sur le destinataire lorsque l'envoi par exprès a été demandé par lui, en vue des dépêches attendues.

L'expéditeur de tout télégramme peut demander que l'indication de l'heure à laquelle son télégramme sera remis à son correspondant lui soit notifiée par télégraphe aussitôt après la remise. — La taxe de l'accusé de réception est égale à celle d'un télégramme ordinaire de dix mots par la même voie.

Un dépôt de fumier sur une route nationale ou départementale constitue une contravention à la police de la grande voirie. Vous seriez passible d'une amende de 25 fr. à 500 fr. si vous faisiez ce dépôt sans être muni d'une autorisation réglementaire.

HYGIÈNE

Voici des renseignements sur le traitement de la dyspepsie par l'eau chaude.

Le régime de l'eau chaude a été préconisé aux États-Unis par le docteur Salisbury.

Ce régime ne paraît pas avoir fait son chemin en France, où il n'est guère suivi que dans la colonie américaine. L'expérience toutefois est facile à tenter et ne présente pas de grands inconvénients.

Après une longue suite de patientes études, le docteur Salisbury en vint à conclure que l'eau chaude excite les mouvements péristaltiques normaux du canal alimentaire, déterge les muqueuses gastro-intestinales des impuretés qui les recouvrent, favorise l'écoulement normal de la bile et, en provoquant son élimination par les intestins, prévient son introduction dans le sang.

Ce n'est pas seulement dans les cas de dyspepsie, que le docteur Salisbury a prescrit l'usage thérapeutique de l'eau chaude ; c'est aussi dans les cas de diabète, de consommation pulmonaire, d'affections cancéreuses, de diarrhée persistante, etc.

L'eau doit être à la température de 30 à 40 degrés centigrades et prise à la dose approximative d'un verre ordinaire, une ou deux heures avant chaque repas, et le soir, une demi-heure avant de se mettre au lit. Il faut ingurgiter cette eau lentement, en deux ou trois fois, et le régime doit être continué pendant cinq ou six mois. Ce délai, d'après M. Salisbury, est indispensable pour déterger complètement le foie et le tube gastro-intestinal. Si l'on a trop de répugnance à boire cette eau fade, on peut, sans inconvénient, l'additionner de quelques gouttes de jus de citron ou d'extrait de gingembre.

Le médecin américain affirme que les personnes qui suivent ce traitement éprouvent une sensation de bien-être ; les urines sont claires et la coloration des matières fécales atteste l'élimination régulière de la bile ; le teint s'éclaircit, les digestions s'opèrent avec une extrême facilité, et l'organisme peut supporter une plus grande dose de travail physique et intellectuel.

Les personnes qui ont essayé sans succès d'autres traitements pourront faire l'expérience de celui-ci ; il n'est ni coûteux ni dangereux ; c'est déjà quelque chose !

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 20 au 27 mars 1886.

Naissances.
Bru, Léontine, rue Nationale, 48.
Gizard, Camille, rue Pélegrin, 42.
David, Marcel, rue du Temple, 18.
Pélessié, Elisabeth, rue St-André, 4.
Delteil, Marie, à St-Georges.

Mariages.
Mazélié, Pierre, et Carayon, Marie.

Décès.
Barthélemy, Marie, 24 ans, célibataire, (hospice).
Richard, Françoise, s. p., 84 ans, rue du Lycée.
Barra, Marie, s. p., 51 ans, rue St-James, 18.
Fournié, Etienne, terrassier, 61 ans, (hospice).
Alazard, Emile, 56 ans, rue du Lycée, 31.
Delfour, Pierre, soldat au 7^e de ligne, 22 ans, célibataire, (hospice).

Alaux, Julie, s. p., 73 ans, à Lacapelle.
Bataille, Sarra, 23 ans, rue du Château, 18.
Clary, Marie, s. p., 38 ans, à St-Georges.

LE VIN AROUD au QUINA, au FER & à la VIANDE est le médicament par excellence, le reconstituant le plus énergique pour combattre la CHLOROSE, l'ANÉMIE, l'Appauvrissement ou l'Altération du SANG. Il convient à toutes les personnes d'une constitution languissante ou affaiblies par le travail ; les veilles, les excès ou la maladie.
Chez FERRÉ, pharmacien, 103, r. Richelieu, PARIS, & Pharm.

Musique du 7^{me} de ligne

(de 3 h. à 4 heures).

PROGRAMME DU DIMANCHE 28 MARS 1886.

Pas redoublé	Choisnel.
Le Voyage en Chine (ouverture)	Bazin.
Les Violettes (mazurka)	Faust.
La Traviata (mosaïque)	Verdi.
La Vie Parisienne (quadrille)	Offenbach.

BONNETS. — Cours du 27 mars.

3 0/0	80 50
3 0/0 amortissable (ancien)	83 35
3 0/0 id. 1884	00 00
4 1/2 0/0 ancien	103 90
4 1/2 0/0 1883	108 85

Dernier cours du 26 mars.

Actions Orléans	1,342 50
Actions Lyon	1,216 25
Obligations Orléans 3 0/0	390 00
Obligations Lombardes (jouissance janvier 1884)	317 00
Obligations Lombardes (jouissance)	321 00

Obligations Saragosse (jouissance janvier 1884)	327 00
---	--------

Restons chez nous, et ne croyons que ce que nous pouvons voir de nos propres yeux, ou ce qu'il nous est facile à vérifier, quand les faits ne se passent pas à de trop grandes distances. Aussi applaudissons-nous à l'exemple donné par les Pilules suisses : toutes les attestations, et elles sont vraiment nombreuses, que nous allons publier viennent de notre région. Rien n'est plus concluant et plus persuasif que cette manière de faire. **Chabreloche** (Puy-de-Dôme), le 22 Juin 1885. Je souffrais de rhumatismes depuis 20 ans ; j'ai éprouvé un grand soulagement par l'emploi de vos Pilules suisses ; je vous autorise à faire usage de cette attestation comme bon vous semblera, et je vous prie de m'envoyer encore deux boîtes de vos excellentes Pilules suisses à Fr. 1. 50. Yve. Dardat ; à Mr. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, à Paris.

M. Sentein, curé à ILLARTEIN, canton de Castillon (Ariège), écrit à la *Pharmacie Continentale* de Paris : « Monsieur le Directeur, dans l'intérêt de l'humanité, je vous autorise à donner la plus grande publicité à la note que, dans ma dernière lettre, j'ai consacrée à rendre hommage à l'efficacité réelle et merveilleuse des Pilules et Dragées Russes ; vous ne pouvez trop accentuer les termes de ma vive reconnaissance. »

HUITRES On a franco de port à domicile contre mandat de 5 francs, ou 5^h huitres extra, ou 72 huitres belles, ou 100 huitres ordinaires.
Ecrire à S. Amanieu, Arcachon.

VOULEZ-VOUS TOUSSER ?

Prenez les **Pastilles BRACHAT**, à la Sève de pin, au Lactarium et à la Codéine. Ces pastilles, d'un goût très agréable, remplacent avec une grande supériorité toutes les préparations au goudron, pâtes et sirops connus jusqu'à ce jour, car elles donnent un calme immédiat aux organes irrités. Elles guérissent, en moins de 48 heures : toux, rhumes, catarrhes, asthmes, coqueluche, maux de gorge, bronchites, tant aiguës que chroniques, et, en général, toutes les maladies et inflammations des voies respiratoires.
La boîte, 1 fr. 50 franco, contre mandat ou contre 10 timbres-poste, à la pharmacie BRACHAT, 61, rue Lavoisier, Bordeaux.

Demandez les **Pastilles BRACHAT** dans toutes les bonnes Pharmacies.

SANTÉ A TOUS
ADULTES ET ENFANTS

rendue sans médecine, sans purge et sans frais, par la délicieuse Farine dite de Santé :

REVALESCIÈRE

DU BARRY, de Londres.

Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, glaires, flatulences, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, bruits dans la tête et les oreilles, oppression, langueurs, congestion, névralgie, laryngite, névrose, darts, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, rhumatismes, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, musclicue, cerveau et sang. Aux personnes phthisiques, étiques et aux enfants rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 38 ans de succès. 100,000 cures y compris celle de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre ; M. le docteur professeur Dédé ; Sa Sainteté feu le Pape Pie IX. Sa majesté feu l'Empereur Nicolas de Russie, etc. Egalement le meilleur aliment pour élever les enfants dès leur naissance. Bien préférable au lait et aux nourrices.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes : 1/4 kilo, 2 fr. 25 ; 1/2 kilo, 4 fr. ; 1 kilo, 7 fr. ; 2 kilos, 12 fr. ; 6 kilos, 36 fr. ; soit environ 20 c. le repas. Aussi « LA REVALESCIÈRE CHOCOLATÉE ». Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. En boîte de 2 fr. 25, 4 fr. et 7 fr. Envoi franco contre bon de poste. Aussi le ROI DES ALIMENTS pour Nourrissons, « FARINE PARFAITE DU BARRY » pour Enfants de tout âge et pour Adultes faibles, en boîtes rondes de fer blanc à 80 cts. et à 1 fr. 50, à ajouter 85 cent. pour l'affranchissement d'un paquet jusqu'à 3 kilog. de cette farine, soit 8 fr. 85 pour 40 boîtes de 80 cent. — Dépôt à Cahors, M. Bonvarlet-Clippet, épicière, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — DU BARRY et C^o (limited), 8, rue de Castiglione, et 47, rue du Mont-Thabor, à Paris.

PÉPINIÈRES SÉGUELA

Près du Pont Valentré, à Cahors.

(20 hectares en culture d'Arbres et Vignes Américaines).

MISE EN VENTE DES RIPARIAS

Les Riparias à gros bois et à larges feuilles (Tomenteux et grands Glabres) de mes Vignobles de Cahors et de Langle, près Caillac ont été primés par la Société agricole et industrielle du Lot en 1885. Cette récompense atteste suffisamment avec quelle vigueur de résistance ces plants se comportent dans nos terrains du Lot. La greffe qui effraye tant de propriétaires y réussit très bien, même faite par des personnes inexpérimentées, lorsqu'elle est pratiquée dans de certaines conditions, que je me fais un plaisir de communiquer. Je me charge d'ailleurs du greffage des plants sur place, à l'entreprise et payable après la reprise, moyennant 0 fr. 05 par greffe réussie.

Nota. — Mon Etablissement autrefois en face l'Hospice est situé même rue, près le Pont Valentré.

DISTILLERIE CENTRALE DU QUERCY

USINE A VAPEUR

CRÈME DE NOIX BOUTET

Liqueur tonique et anticholérique à base de fine champagne

MÉDAILLÉE PAR L'ACADÉMIE

Exiger le véritable nom : **STANISLAS BOUTET A CAHORS**

Dépositaire du Rhum Goodson. Provenance directe de la Jamaïque
6 francs la bouteille d'origine, droits compris

GRAND ASSORTIMENT DE LIQUEURS ET VINS FINS

MAISON DES 100,000 PALETOTS

ROLDÉS & MOILIN

Maison principale à Périgueux

Draperies et nouveautés Françaises et Anglaises pour Vêtements sur mesure. — Habillements tout faits. — Confection très soignée. — Uniformes et Livrées.

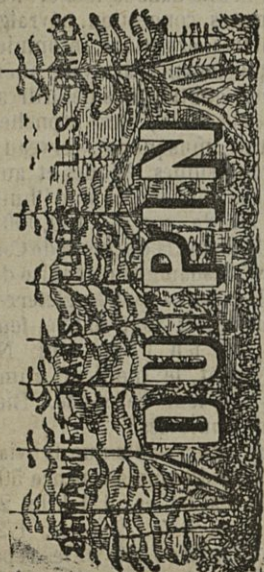
CHEMISES SUR MESURE

Gilets et Caleçons de flanelle. — Couvertures de voyage. — Vêtements de Caoutchouc. — Faux-cols. — Cravates, etc., etc.

PRIX MODÉRÉS. — TRAVAIL IRRÉPROCHABLE

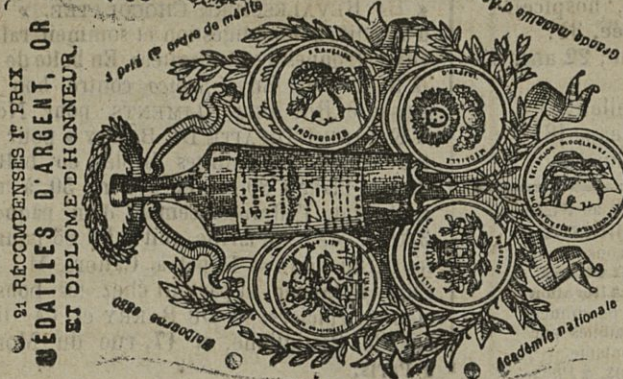
M. Victor PIZANY, premier coupeur, intéressé Gérant de la Maison

Nota. — Pour cause d'agrandissement les magasins et ateliers situés rue de la Liberté n° 11 sont transportés boulevard Gambetta 32 (En face la Mairie).



LIQUEUR DITE ELIXIR DES VOSGES
Ayant obtenu la Grande
MÉDAILLE D'OR
à l'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878
FOURGEAUD & LACOÏTE
PÉRIQUEUX

Il est facile d'imiter. Il est difficile de créer
l'Elixir des Vosges est une liqueur SUI GENERIS
dont les Bourgeois de Sapin forment essentiellement
la base.
Il n'est pas et ne veut pas être une imitation de la
GRANDE CHARTREUSE



21 RÉCOMPENSES Y COMPRIS
MÉDAILLES D'ARGENT, OR
ET DIPLOME D'HONNEUR.

PÉRIQUEUX 1880. DIPLOME D'HONNEUR
EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1889
On demande des représentants sérieux, pouvant fournir de très bonnes références.

AVIS

M. SALINIÉ, ancien maître d'hôtel, 7, rue St-Maurice, Cahors, à l'honneur de prévenir le public, qu'il vient d'avoir la représentation d'un des plus grands domaines de l'Hérault, pour les **Plants Américains** de toutes les variétés et choix, qu'il pourra fournir promptement à des prix très avantageux et garantir les espèces.

ON désire acheter dix hectolitres **Vin rouge** naturel, à 9° alcool, remis en gare Cahors ou Montauban, au 1^{er} avril. — Adresser un échantillon (pas moins d'un litre), franco avec prix, à M. VINO, Hôtel Palais National, Cahors.

PLANTS AMÉRICAINS SORTANT DES PROPRIÉTÉS

J. COMBETTE, DE FRONTIGNAN

le mille.
Jacquez fructifères racinés, à 90 fr.
Jacquez fructifères en bout., à 20 fr.
Riparias Fabre, tomenteux :
— Géant en racinés, à 30 fr.
Riparias en boutures, à 20 fr.

Ces PLANTS sont garantis sur facture.

S'adresser à M. CAYREL, représentant à CAHORS, rue Fénélon, n° 12.

DEMANDE

M^{lle} Lucette Bataille, tailleur en COSTUMES D'ENFANT, rue du Lycée, 21, demande des apprenties.

EAU MINÉRALE NATURELLE

VICHY

Sources de l'Etat. Applications en médecine :
GRANDE-GRILLE. — Affections lymphatiques, maladies des voies digestives, engorgements du foie et de la rate, obstructions viscérales.
HOPITAL. — Affections des voies digestives, pesanteur d'estomac, digestion difficile, inappétence.
CÉLESTINS. — Affections des reins, de la vessie, gravelle, calculs urinaires, goutte, diabète, etc.
HAUTERIVE. — Prescrite comme Célestins.
Administration de la C^o concessionnaire :
PARIS, 8, Boulevard Montmartre
EXIGER le NOM de la SOURCE sur la CAPSULE

Dépot chez tous les marchands d'eaux Minérales, Droguistes et Pharmaciens.

A VENDRE

Une grande MAISON, sise à Figeac, avec cour et vaste jardin, ainsi que l'Établissement des bains y annexé. Facilités pour le paiement. S'adresser au bureau du Journal.

AVIS
Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

L'ATLAS NATIONAL

Par F. DE LA BRUGÈRE, membre de la Société de Géographie, membre du conseil de la Société de Géographie de Paris, lauréat des Sociétés savantes, etc., etc.

NOUVELLE ÉDITION MISE À JOUR, récompensée aux Expositions universelles ET CONTENANT LA GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES Histoire, commerce, industrie, agriculture, chemins de fer, géographie physique, politique, économique, militaire, etc.

125 CARTES COLORIÉES, tous les départements, les Colonies et les PLANS EN CHROMO des grandes villes de France
L'ouvrage complet en 125 liv. à 15 cent.
ou en 25 séries à 70 centimes.
ne reviendra qu'à 48 fr. 75
AVEC 125 CARTES COLORIÉES
La 1^{re} liv. à 15 c. contenant la grande carte des chemins de fer, en 40 couleurs, est en vente chez tous les libraires d'un spécimen gratis à PAVARD, éditeur, 78, Bd St-Michel, Paris, ou adresser, 75 cent. timb. pour recevoir la 1^{re} série

Le propriétaire-gérant, Layton.

MAISON BLANC

COIFFEUR-PARFUMEUR

Galérie de Valon, Cahors.

SALON DE COIFFURE AU 1^{er}.

Produits spéciaux : Teintures du Dr Tomson de Bruxelles. — Poudre épilatoire. — Eau des Circassiennes. — William Gasson's Célebratel. — Hair-Elixir; croissance des cheveux, du Dr de Londres; éponges de Venise et cravates.

M. BLANC, donne des leçons de coiffure à domicile et à son salon.

PÉPINIÈRE RURALE

Cahors 1885, Médaille d'Or



La plus haute récompense décernée aux vignobles du Lot.

CRÉÉE EN 1878, PAR M. BRU,

Membre de la Société Agricole et Industrielle du Lot.

Les plants américains ne s'adaptent pas au climat du département du Lot ne sont pas cultivés dans cette pépinière. On ne cultive que ceux qui conviennent le mieux aux terres du pays. Si on peut indiquer la nature du terrain où l'on veut établir une vigne américaine, il sera donné des renseignements précis sur le choix des cépages auxquels on devra donner la préférence. Voudrait-on faire greffer les plants américains, il sera fourni et envoyé sur les lieux des greffeurs offrant toutes garanties.

Adresser les demandes à M. BRU, Pierre, propriétaire-cultivateur, à Lamagdeleine, par Cahors (Lot).

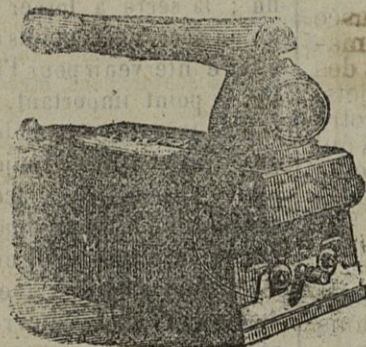
CULTURE SPÉCIALE DE PLANTS AMÉRICAINS

PRIX-COURANT 1885-1886

VIGNES FRANCO-AMÉRICAINES. PLANTS GREFFÉS ET SOUDÉS.			VIGNES AMÉRICAINES. PLANTS RACINÉS ET BOUTURES.				
	le c.	le m.	Boutures		Racinés		
			le c.	le m.	le c.		
Alicante Henri Bouschet	40	350	Riparia Portalis au gloire de Montpellier	4 f	32 f	12 f	100
Auxerrois à côte verte	40	350	Riparia tomenteux	3	25	9	80
Mauzac noir	35	325	Riparia Fabre (grande feuille)	2	15	7	60
Cinsaut ou Panse noir	40	350	Riparia Fabre (2 ^e choix)	4	35		
Petit Bouschet	40	350	Solonis	4	35		
Chasselas Doré	40	350	York Madeira	4	35		
Chalosse ou folle Blanche	40	350	Vialla	4	35		
Clarette à gros grains	40	350	Rupestris (large feuille)	10	100		
Sémillon Blanc	40	350	Taylor	3	25		
BOUTURES DE VIGNES FRANÇAISES pour greffer à 0 ^m 50 ^c de long.			Herbemont le meilleur des producteurs directs pour le Lot.				
Alicante Henri Bouschet	3	20	Cunningham	3	25	18	150
Mérou ou Auxerrois à côte verte	3	20	Jacquez à gros grain	3	25	14	100
Merlot et Cabernet Sauvignon	3	25	Othello	6	50		
			Nonh	6	50		

GARANTIE DE L'AUTHENTICITÉ DES CÉPAGES LIVRÉS.

Méfiez-vous des personnes qui se disent représentants de M. Bru. M. Bru n'a point de représentants à Cahors.



NOUVEAU FER A REPASSER SE CHAUFFANT SEUL INDISPENSABLE

A tous les Ménages, aux Repasseuses, Couturières, Lingères, Confectionneurs, Tailleurs, Apieceurs, etc.

POSSÉDANT LES AVANTAGES SUIVANTS :
Économique, Propreté, Salubrité.

Se vend chez **JEAN LARRIVE, Fils aîné**
16, RUE DE LA LIBERTÉ, CAHORS.

Nouvelles machines à coudre supérieures à toutes les autres, garanties six ans sur facture, à main et à pédale, depuis 50 fr. Navettes sans enfilage, revêtées. Fils, Soies, Aiguilles, Huile de première qualité. Pièces d'échange et Réparations,
Bretelles américaines hygiéniques. — Timbres caoutchouc. — Brillant oriental pour parquets. — Teinture des familles. — Nouveau cirage Persan, sans grosses, imperméable à l'eau.

EXPOSITION



CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand tailleur à CAHORS, rue de la Liberté.

COSTUMES D'ENFANTS

LUCETTE BATAILLE

TAILLEUSE

CAHORS, rue du Lycée, n° 21 — Au 1^{er} étage

PRIX MODÉRÉS